

Allianz 



PARRAINAGE GAIPARE

Plus vous nous
recommandez, plus
vous êtes récompensé !

19  83
GAIPARE
VOTRE ASSURANCE-VIE



Pour chaque filleul(e) parrainé(e) qui adhère à un des contrats d'assurance vie ou de capitalisation souscrits par votre association GAIPARE auprès d'Allianz Vie (GAIPARE Fidelissimo, GAIPARE Fidelissimo Capitalisation, GAIPARE Vie Génération), GAIPARE vous offre un bon d'achat de 40 € qui peut être cumulé par le nombre de filleul(e)s recommandé(e)s.

Par exemple, pour 3 filleul(e)s parrainé(e)s, c'est 120 euros pour vous de gagnés !

Qui peut être filleul(e) ?

Vos proches : amis, parents, voisins, collègues...

Comment cela fonctionne ?

C'est très simple.

1.



Complétez le bulletin de parrainage avec les coordonnées de votre filleul(e) et transmettez-le à votre conseiller.

2.



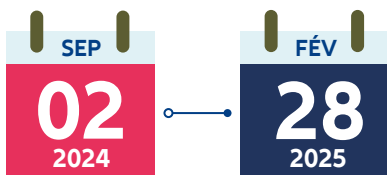
Votre filleul(e) sera contacté(e) et conseillé(e) au mieux en fonction de ses besoins.

3.



Une fois votre filleul(e) devenu(e) adhérent au contrat GAIPARE Fidelissimo, GAIPARE Fidelissimo Capitalisation ou GAIPARE Vie Génération, votre association GAIPARE vous adressera à domicile votre bon d'achat de 40 € sous 2 mois.

Période de validité



Pour de plus amples renseignements,
votre conseiller est à votre disposition.

Allianz 

Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 681 879 255 €.
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex.
340 234 962 RCS Nanterre.

www.allianz.fr


GAIPARE

GAIPARE

Groupement Associatif Interprofessionnel
Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne
Association à but non lucratif, régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901, enregistrée sous le n°13/11543
Siège social : 4, rue du Général Lanrézac - 75017 Paris

www.gaipare.com

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

